



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la recherche

Question écrite n° 118807

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les nouvelles technologies de l'information. En effet, dans son rapport public annuel, la Cour des comptes a dénoncé le nombre excessif de structures chargées de piloter et de contrôler ce domaine stratégique. Il semblerait que l'éclatement de la recherche en STIC (sciences et technologies de l'information et de la communication) entre différents programmes, en l'absence d'un document assurant la lisibilité de l'ensemble, accentue le risque d'émiettement des responsabilités entre les différents directeurs de programmes concernés. Une coordination et un pilotage de ces actions et financements dispersés sont donc nécessaires. C'est pourquoi, il lui demande de lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118807

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 février 2007, page 1677